

Sorry, but this page still haven't any translation. We hope this will be fixed in the near future.

Avis de convention d'occupation du domaine public N°21/055 1 document Published on 28/10/2021 - Updated 14/06/2023

Le Grand Port Fluvio-Maritime de lAxe Seine (GPFMAS) a mis en oeuvre une procédure de publicité en vue de lattribution dun titre autorisant loccupation dune dépendance du domaine public située Boulevard de Graville « Est », sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4991 et en vue de limplantation dune activité de stationnement de remorques et de tracteurs Poids Lourds et pour de la petite manutention.

A lissue de la procédure de publicité, la Société SOTRASER située 12 rue Fernand Chatel 76620 LE HAVRE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Havre sous le numéro SIREN n° 781 031 869 est la seule à avoir présenté un projet dimplantation.

Le GPFMAS et la Société SOTRASER ont conclu une Convention dOccupation Temporaire n° 21-161 portant sur la dépendance susvisée le 20 octobre 2021.

